

Conseil Municipal du 29 septembre 2022

COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL

L'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le Maire, peut, par délégation du conseil municipal, être chargé pour la durée de son mandat, de certains actes de gestion courante.

En application de l'article L. 2122-23 du Code générale des collectivités territoriales, le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal.

Monsieur le maire informe l'assemblée des décisions qui ont été prises :

Numéro	Date	Objet	Partie intéressée	Montant
DM2022_016	09/06/2022	Mise à disposition de la piscine communale de Givors pour la saison sportive 2021-2022.	Association sportive Notre-Dame collègue Saint Thomas d'Aquin	4 190.00 € TTC annuel
DM2022_017	09/06/2022	Mise à disposition du gymnase Jacques Anquetil pour la saison sportive 2021-2022.	Association Amine	600.00 € TTC annuel
DM2022_020	01/07/2022	Adoption des nouveaux tarifs du centre nautique de Givors à compter du 2 juillet 2022.	---	---
DM2022_021	05/07/2022	Acceptation d'une indemnité de sinistre relative au dégât des eaux du logement communal situé au 15B route d'Echalas.	Groupama Rhône-Alpes Auvergne	504.00 € TTC
DM2022_022	05/07/2022	Conclusion d'un protocole d'accord transactionnel concernant un sinistre bris de glace sur le véhicule d'un usager causé par la projection d'un caillou par le bras épareur du tracteur communal.	Monsieur [REDACTED] [REDACTED]	178.10 € TTC
DM2022_023	11/07/2022	Acceptation d'une indemnité de sinistre relative à deux bris de glace sur le véhicule communal immatriculé EZ-006-LR.	Groupama Rhône-Alpes Auvergne	508.31 € TTC

DM2022_024	11/07/2022	Décision d'estimer en justice devant le tribunal administratif de Lyon concernant le recours en annulation de Madame [REDACTED] contre l'arrêté du maire en date du 14 février 2022.	---	---
DM2022_025	22/07/2022	Décision d'estimer en justice devant le tribunal administratif de Lyon concernant le recours en annulation de Monsieur [REDACTED] contre l'arrêté du maire en date du 14 février 2022.	---	---
DM2022_026	27/07/2022	Conclusion d'une convention de résiliation amiable de bail concernant le local situé au 8 allée Jacques Duclos à Givors à effet du 15 août 2022.	La Poste	---
DM2022_027	27/07/2022	Conclusion d'un protocole d'accord transactionnel relatif à un bris de vitre de véhicule causé par la projection d'un caillou par un rotofil.	Madame [REDACTED] [REDACTED]	236.24 € TTC
DM2022_029	29/07/2022	Acceptation d'une indemnité de sinistre relative au remplacement du matériel de musculation suite à l'incendie du LCR Jean Moulin survenu en date du 14 mars 2019.	SMACL Assurances	1 544.44 € TTC
DM2022_030	11/08/2022	Adoption de la tarification des activités municipales.	---	---
DM2020_031	02/09/2022	Adoption de la tarification des activités municipales.	---	---
	04/04/2022	Conclusion d'un contrat de cession pour le spectacle Le Summer Tour du 2 juillet 2022 à Givors.	Glam's Production SAS	9 439.09 € TTC
	07/04/2022	Conclusion d'un contrat de cession pour le show percussion batucada déambulation intitulé « Arrête J'adore » du 7 mai 2022 Place Camille Vallin à Givors.	Association Arrête J'adore	1 200.00 € TTC
	07/04/2022	Conclusion d'un contrat de cession pour le spectacle « Classic Beton » du 7 mai 2022 Place Camille Vallin à Givors.	Association Drôle d'Equipage et Association ARTIS MBC	1 000.00 € TTC

	07/04/2022	Conclusion d'un contrat de cession pour le spectacle intitulé « Johnny, un poème » du 7 mai 2022 Place Camille Vallin à Givors.	La Compagnie Rhapsodies Nomades et La Compagnie Gérard Gérard	1 899.00 € TTC
	11/4/2022	Conclusion d'un contrat de cession pour le concert de Kendji Girac du 1 ^{er} juillet 2022 à 21h au parc des sports de Givors.	DECIBELS PRODUCTIONS	60 000 € TTC dont 48 00 € à la signature du contrat
	14/04/2022	Conclusion d'un contrat de cession pour le spectacle de cirque intitulé « De Cuyper vs. De Cuyper » du 3 juin 2022 Place Jean Jaurès à Givors.	Association Drôle d'Equipage et Pol et Freddy vzw	2 760.00 € TTC + 2 nuitées d'hôtel
	19/04/2022	Conclusion d'un contrat de cession pour le spectacle Dedans/dehors interdit aux parents intitulé « Le ville du chat obstiné » du 16 juin 2022 au 10 rue Danielle Casanova et à l'école élémentaire Jacques Duclos à Givors.	Bloffique Théâtre	2 321.00 € TTC
	19/04/2022	Conclusion d'un contrat de cession pour le solo de jonglage et clown intitulé « Déséquilibre passager » des 28 et 29 juin 2022 sur la promenade Maurice Thorez à Givors.	Association Drôle d'Equipage et La compagnie Emergente	2 743.00 € TTC
	22/04/2022	Conclusion d'un contrat de cession pour le spectacle intitulé « Rejoindre le papillon » du 25 juin 2022 Place de la Maison du fleuve Rhône à Givors.	Association Drôle d'Equipage et Compagnie SOLSIKKE	1 510.00 € TTC + 1 nuitée d'hôtel + 3 repas
	27/04/2022	Conclusion d'un contrat de cession pour l'opéra fantaisie avec canards répétiteurs intitulé « La mare où l'on se mire » du 9 juin 2022 au clos de la Chapelle de Saint Martin de Cornas.	Chiendent Théâtre	950.00 € TTC

	13/04/2022	Marché n ° 2019PA049 - 2 de travaux de restructuration partielle de la piscine municipale de Givors – lot n ° 02 – gros œuvre – clos couvert – VRD - modification de l'agrément du sous – traitant Agrain – annulation du montant initialement sous – traité par le titulaire, et rapporté à 0 euros.	Groupement représenté par la société FONT TP	---
	13/04/2022	Marché n ° 2019PA049 - 2 de travaux de restructuration partielle de la piscine municipale de Givors – lot n ° 02 – gros œuvre – clos couvert – VRD - modification de l'agrément du sous – traitant Alu Thierry – annulation du montant initialement sous – traité par le titulaire, et rapporté à 0 euros.	Groupement représenté par la société FONT TP	---
	13/04/2022	Marché n ° 2019PA049 - 2 de travaux de restructuration partielle de la piscine municipale de Givors – lot n ° 02 – gros œuvre – clos couvert – VRD - modification de l'agrément du sous – traitant APC Etanch' – annulation du montant initialement sous – traité par le titulaire, et rapporté à 0 euros.	Groupement représenté par la société FONT TP	---
	13/04/2022	Marché n ° 2019PA049 - 2 de travaux de restructuration partielle de la piscine municipale de Givors – lot n ° 02 – gros œuvre – clos couvert – VRD - modification de l'agrément du sous – traitant Erba – annulation du montant initialement sous – traité par le titulaire, et rapporté à 0 euros.	Groupement représenté par la société FONT TP	---
	13/04/2022	Marché n ° 2019PA049 - 2 de travaux de restructuration partielle de la piscine municipale de Givors – lot n ° 02 – gros œuvre – clos couvert – VRD - modification de l'agrément du sous – traitant SHM Simir – annulation du montant initialement sous – traité par le titulaire, et rapporté à 0 euros.	Groupement représenté par la société FONT TP	---

	21/05/2022	Accord-cadre n°18PA038 travaux d'électricité – Lot n° 3 – courant fort – conclusion d'un avenant de prolongation jusqu'au 22 décembre 2022.	Pivald	Montant de l'avenant : 65 916.66 € HT Nouveau montant maximum total de l'accord-cadre : 478 916.66 € HT
	21/05/2022	Accord-cadre n°18PA039 travaux d'électricité – Lot n° 4 – courant faible – conclusion d'un avenant de prolongation jusqu'au 22 décembre 2022.	Pivald	Montant de l'avenant : 65 916.66 € HT Nouveau montant maximum total de l'accord-cadre : 478 916.66 € HT
	01/06/2022	Convention cadre de partenariat 2022 conclue pour une durée d'un an – achat de prestations de services de mise à disposition de personnel en insertion.	Icare	Montant maximum annuel de commande : 15 000 € HT
	10/06/2022	Marché n ° 2021PA021-1 de travaux de requalification du pôle commercial et de services des Vernes – lot n ° 01 – déconstruction dépose – acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant Nassare et fils.	PGB	Montant maximum de la sous-traitance : 25 000.00 € HT

	10/06/2022	Conclusion d'un avenant de modification de la durée du marché et d'adaptation de son montant annuel pour l'année 2022 – Marché public n° 2022CS012 Achat de prestations de police d'assurance pour la ville et le CCAS de Givors – Relance du Lot n° 7 tous risques expositions.	Groupama	Montant de l'avenant en moins-value : - 565.40 € HT Nouveau montant annuel de prime du marché public pour l'année 2022 : 8 481.04 € HT
	14/06/2022	Déclaration sans suite de la procédure n ° 2022CS013 – consultation relative à la location et maintenance d'une machine à plier automatique, d'une machine à adressage d'enveloppes et d'une machine à mise sous plis – multipoches suite à la remise d'une seule offre irrégulière.		---
	17/06/2022	Prolongation de l'accord – cadre n ° 18PA025 – vérification, installation et maintenance des extincteurs communaux – jusqu'au 02 novembre 2022 – augmentation corrélative de 10 000 euros HT du montant maximum annuel de l'accord.	AFIMI	Montant de l'avenant : 10 000.00 € HT Nouveau montant maximum annuel de l'accord-cadre : 40 000.00 € HT
	24/06/2022	Conclusion d'un marché de travaux sans publicité ni mise en concurrence (art. 142 de la loi ASAP) – n ° 2022CS025 – Opération de travaux de réfection des chaufferies - école Romain Rolland, maison des usagers, école Jean Jaurès – CCAS urbanisme – police municipale – maison des associations.	Moulin Serge	Montant du marché public : 46 266.00 € HT

	24/06/2022	Conclusion de l'accord – cadre n °2022PA014 d'achat de lampes et d'appareillages électriques.	YESSS électrique	Montant maximum de l'accord – cadre pour sa durée totale : 100 000 € HT
	24/06/2022	Marché n ° 2021PA021-11 de travaux de requalification du pôle commercial et de services des Vernes – lot n ° 11 – VRD – espaces verts – acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant Espacs.	Roger Martin	Montant maximum de la sous-traitance : 20 869.60 € HT
	24/06/2022	Marché n ° 2021PA021-4 de travaux de requalification du pôle commercial et de services des Vernes – lot n ° 04 – étanchéité – acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant Valvert régionale d'assainissement.	Etax	Montant maximum de la sous-traitance : 18 071.50 € HT
	24/06/2022	Engagement sur l'accord – cadre n ° 2022CA023 dans le cadre de la fourniture de matériel informatique, de logiciels bureautiques pour les besoins de la centrale d'achat du Grand Lyon et réalisation de prestations d'intégration, et d'expertise pour ces équipements et logiciels.	Econocom	Aucun montant obligatoire de commande
	27/06/2022	Marché n ° 2021PA021-2 de travaux de requalification du pôle commercial et de services des Vernes – lot n ° 02 – gros œuvre – acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant Nuage.	Ellipse	Montant maximum de la sous-traitance : 11 728.00 € HT
	18/07/2022	Conclusion du marché n ° 2022CS024 de réalisation de prestations d'études de sol dans le cadre de la création d'une ferme maraîchère et de jardins partagés.	Cultures et compagnies	Montant du marché public : 8754.00 € HT
	25/07/2022	Marché n ° 2021PA021-4 de travaux de requalification du pôle commercial et de services des Vernes – lot n ° 04 – étanchéité – acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant BS étanchéité.	Etax	Montant maximum de la sous-traitance : 9500.13 € HT

	27/07/2022	Résiliation de l'accord – cadre n ° 2021AO018 – 5 – Prestations de nettoyage des bâtiments communaux – lot n ° 05 – vitrerie - suite au désistement du titulaire du fait du chiffrage défaillant intégré dans son offre (non intégration des coûts liés aux matériels spécifiques).	Batipropr	Montant maximum annuel de l'accord : 45 000 € HT
	03/08/2022	Marché n ° 2021PA021-11 de travaux de requalification du pôle commercial et de services des Vernes – lot n ° 11 – VRD – espaces verts – acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant Bastion découpe diamant.	Roger Martin	Montant maximum de la sous-traitance : 4960 € HT
	05/08/2022	Conclusion d'un avenant d'adaptations et de travaux en plus-value – Marché public n° 2021PA021-11 - Travaux de requalification du pôle commercial et de services des Vernes - Lot n°11 VRD - espaces verts.	Roger Martin	Montant de l'avenant : 31 652.50 € HT Nouveau montant du marché public : 223 637.30 € HT
	19/08/2022	Conclusion du marché n ° 2022CS022 de location et maintenance d'une machine à plier automatique, d'une machine à adressage d'enveloppes et d'une machine à mise sous plis – multipoches.	Pitney Bowes	Montant annuel de location : 8273.40 € HT

	29/08/2022	Conclusion de l'accord – cadre n ° 2022AO021 de fourniture et déploiement des équipements réseaux – WIFI des bâtiments communaux.	NXO	<p>Montant maximum de l'accord – cadre pour sa durée totale : 1 million 400 000 euros HT</p> <p>Montant relatif à l'offre conclue concernant la totalité du déploiement au niveau des bâtiments :</p> <p>182 247.89 euros HT</p>
--	------------	---	-----	--